

MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Péribonka, à toutes les personnes intéressées :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal initialement prévue le **lundi 12 octobre 2026 à 19 h** est reportée au :

MARDI 13 OCTOBRE 2026 À 19 H

La séance se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal de la Municipalité de Péribonka.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions applicables du **Code municipal du Québec**.

DONNÉ À PÉRIBONKA, ce 21 septembre 2026.

Samuel Boivin
Directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Péribonka

